

Proposition présentée par les députés:

*M^{me} et MM. Jean-Marc Odier, Thomas Büchi,
Hervé Dessimoz, Daniel Ducommun, John Dupraz,
Pierre Froidevaux, Jean-Louis Mory,
Walter Spinucci, Marie-Françoise de Tassigny
et Pierre-Pascal Visseur*

Date de dépôt: 4 septembre 2000

Messagerie

Proposition de motion en faveur d'une promotion touristique de Genève encore plus efficace

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- plusieurs récents articles de presse confirmant les lacunes de la promotion touristique suisse en général,
- le fait que Genève n'était pas meilleure que le reste de la Suisse,
- l'importance du tourisme à Genève,
- l'importance d'un véritable accueil des touristes,
- les lacunes importantes sur le plan de l'information au sujet de Genève dans les lieux fréquentés par les touristes,
- la nécessité que les touristes perdus ou intéressés puissent obtenir facilement, dans les rues de Genève, des informations utiles et intéressantes sur notre canton,
- la nécessité de faire bénéficier Genève d'une promotion touristique digne de sa réputation internationale,
- la diversité des origines de nos touristes, mais aussi la multitude des langues parlées à Genève,

invite le Conseil d'Etat

- à améliorer encore la promotion touristique de Genève, en insistant particulièrement sur les points suivants :
 - fiabilité et mise à jour des informations relatives à Genève
 - mise à disposition de ces informations aux points stratégiques à Genève
 - utilisation efficace des nouvelles technologies de l'information
 - collaboration active avec la Confédération et les autres cantons
- à sensibiliser la population genevoise sur l'importance d'un accueil chaleureux des touristes et des nouveaux arrivants,
- à présenter au Grand Conseil un projet afin de promouvoir Genève en tenant compte notamment des axes énoncés ci-dessus et à proposer, le cas échéant, les modifications législatives indispensables ainsi qu'un projet de crédit.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Plusieurs articles de presse récents (*L'Hebdo* du 27 juillet 2000, pages 5 et 46-52 ; *La Tribune de Genève* du 27 juillet, page 25 et du 3 août 2000, page 18) ont relevé des carences dans la promotion touristique helvétique en général, mais aussi genevoise dans certains cas.

Le tourisme est une activité importante de notre pays. Des efforts sont faits par les collectivités et de nombreux organismes publics et privés. Ils semblent néanmoins ne plus être suffisants.

La Suisse et Genève ne peuvent éternellement vivre sur leur réputation passée, espérant que les touristes s'intéresseront toujours à eux, malgré les intenses activités de promotion déployées par de nombreux autres pays.

Comme les articles de presse le relèvent, l'amabilité, la disponibilité et la qualité de l'information ne se trouvent malheureusement plus partout ; ces constatations ne sont malheureusement pas isolées. Des efforts doivent absolument être accomplis dans ce domaine et nos autorités politiques doivent les encourager.

Informations concernant Genève

Il est important de faire en sorte que les informations concrètes relatives à Genève soient fiables, mises à jour très régulièrement et disponibles dans de nombreuses langues. Ces informations devraient se trouver, en libre accès, à l'aéroport, aux gares ferroviaires et routière, à l'Office du tourisme de Genève, dans les offices de tourisme importants en Suisse et à l'étranger.

Si l'Office du tourisme publie 2 millions de brochures par an (la brochure de présentation de Genève, existant en 12 langues, est magnifique), à l'aéroport ou à la gare, par exemple, il n'y a presque aucune brochure intéressante disponible en libre service... Une fois que le touriste intéressé par Genève, grâce à la magnifique brochure de présentation citée ci-dessus arrive dans notre ville, davantage d'informations pratiques (plan détaillé de la ville, situation des curiosités genevoises, horaires des magasins et restaurants, manifestations culturelles) devraient être disponibles, et aussi dans de nombreuses langues !

Les nouvelles technologies (Internet, courrier électronique) devraient être utilisées encore plus efficacement pour promouvoir Genève. A ce sujet, les informations figurant sur Internet au sujet de Genève n'existent qu'en français et en anglais (qu'en est-il des autres langues?)... et ne permettent pas toujours au visiteur ne connaissant pas Genève de distinguer l'essentiel de l'accessoire, tellement elles sont nombreuses. D'ailleurs, lorsqu'on fait – sur le site de l'Office du tourisme – une recherche sur la restauration genevoise, on trouve en tête de liste les « fast food » !

La collaboration active avec la Confédération (Suisse-Tourisme entre autres) et les cantons devrait être intensifiée, afin que des informations pertinentes relatives à notre canton soient disponibles (afin d'éviter la déconvenue arrivée au journaliste de *L'Hebdo*).

Développement de l'accueil

Nous suggérons ensuite à l'Office du tourisme d'engager, lors des périodes touristiques, des jeunes étudiants plurilingues et de les faire se balader dans les lieux fréquemment visités, afin de renseigner les touristes et même les Genevois intéressés (!) ou de remettre de la documentation pertinente... comme cela se fait à l'étranger (à Helsinki par exemple).

Un important effort devrait également être fait sur le plan des « mentalités » : il faut absolument sensibiliser la population à l'importance de l'accueil des arrivants à Genève et des bénéfiques (pas seulement financiers !) que notre canton peut retirer du contact avec les touristes et autres visiteurs.

Conclusions

Nous souhaitons donc que cette motion permette au Conseil d'Etat de faire un bilan (avec les points positifs et négatifs) sur la promotion touristique genevoise, de relever ce qui fonctionne bien et ce qui peut encore être amélioré.

Nous reconnaissons volontiers l'important travail effectué par l'Office du tourisme, en particulier pour la promotion de Genève à l'étranger, mais il nous semble également important que des efforts d'accueil soient faits à Genève même.

Nous espérons, Mesdames et Messieurs les députés, que vous soutiendrez cette motion en la renvoyant directement au Conseil d'Etat.